

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/04/2024

Référence
23_2024

Objet de la délibération
Travaux d'aménagement chemin du Pré Clet et demande de subvention contrat de Territoire

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	9	10

Date de la convocation
15/04/2024

Date d'affichage
15/04/2024

Vote
MAJORITE
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture
Le : 30/04/2024

Et

Publication ou notification du :
30/04/2024

L'an 2024 et le 29 Avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MM : CANARD Stéphane, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve, RABIN Patrice, VANZELLA Yoann

Excuses séance: Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAURICE Valérie à Mme LINGAT Nicole

Absents séance:

Absent(s) : MM : ANTOINE Jérôme, GAVAZZI Romain, LEBLANC Éric, SONZOGNI Jean-Luc

A été nommé(e) secrétaire : M. LEHEUTRE Bruno

Objet de la délibération : Travaux d'aménagement chemin du Pré Clet et demande de subvention contrat de Territoire

Le Maire présente le plan de financement du Projet d'aménagement du chemin du Pré Clet selon devis de l'EURL Jacques BAUDOIN :

Désignation des travaux	Montant des dépenses	Contrat de Territoire Taux 20%	Autofinancement
Terrassements Pose de caniveaux & émulsion bicouches	23 489 € HT	4 697€	18 792€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le devis et le plan de financement et autorise le Maire à signer et à demander une subvention dans le cadre du contrat de territoire, au taux le plus élevé possible.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 29/04/2024
Le Maire
François DENEUX

